



Erreur de convocation

Par **Geraldine69**, le **23/08/2019** à **17:52**

Bonjour

Je suis transgenre déclarée légalement au tribunal comme Géraldine et j'ai reçu une convocation au nom de Gérard ? Est-ce que cette erreur très gênante car transphobe constitue une annulation de ma convocation au tribunal.

En matière de prescription je suis poursuivie pour des écrits qui datent de 10 ans sur Overblog... le commissaire qui m'a interrogé a fait un abus car il m'a mis en garde à vue alors que l'interrogation est limitée à 4 heures ?... et il m'a dit que la prescription datait de sa dernière lecture de mon livre... ce qui me semble abérant !

Merci et bien cordialement.

PS Je n'ai pas retrouvé le début de ma conversation pour rajouter ceci ?

Par **Visiteur**, le **23/08/2019** à **18:27**

Bonjour

On comprend mieux vos soucis avec ces précisions

Bon courage